



Il faut recruter !

La réouverture des établissements scolaires amorcée depuis deux semaines suscite toujours l'inquiétude des personnels de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, des établissements privés sous contrat, des élèves et de leurs familles.

Depuis le retour en classe des enfants, nous ne pouvons que faire le constat de multiples dysfonctionnements à la mise en place du protocole sanitaire. Et ce constat nous inquiète pour la suite.

Alors que seule une partie des élèves finistériens a repris le chemin des classes, il est déjà difficile de faire face à l'ensemble des tâches imposées par le protocole sanitaire. Comment envisager le retour de l'ensemble des élèves annoncé à partir du 2 juin ?

Au-delà du travail considérable fourni par les agents territoriaux de l'enseignement public et les salarié-es de l'enseignement privé pour organiser le retour des élèves, viennent s'ajouter maintenant toutes les routines quotidiennes. Toutes ces consignes imposées par le protocole sanitaire assurent la sécurité des enfants et des personnels mais sont chronophages. Désinfection plusieurs fois par jour des poignées de portes et des sanitaires, nettoyage quotidien des locaux et du mobilier selon des prescriptions kafkaïennes. Les agents et salarié-es actuellement en poste ne peuvent s'acquitter correctement de cette accumulation incessante de tâches.

Une seule solution : il faut recruter !

Du côté des enseignant-es, des AESH, des ATSEM et des élèves chacun-e peut apprécier travailler avec des effectifs moitié moins importants qu'en temps normal. Mais qu'en sera-t-il dès le mois de juin ou à la rentrée de septembre ? Comment continuer à assurer la distanciation physique dans des classes surchargées ? Comment faire revenir tou-ttes les élèves, promouvoir une pédagogie émancipatrice tout en maintenant des conditions sanitaires correctes ?

Une seule solution : il faut recruter !

Pour nos organisations syndicales CGT, FSU et SOLIDAIRE, il est maintenant nécessaire que l'Éducation nationale, les mairies, le Conseil départemental et le conseil régional, les associations de gestion, recrutent du personnel à l'image de ce qui s'est fait dans certaines communes du département.

Il ne s'agit pas de renforcer la précarité. Ces recrutements doivent être fait sur concours dans le public et sur des contrats pérennes dans le privé. En effet, des rémunérations et des conditions de travail décentes sont dues à celles et ceux qui sont, chaque jour, en charge de la prévention sanitaire auprès des élèves, nos enfants.

Brest, le 28/05/2020

